

Jean Lavielle, ex président du Comité d'entreprise EDF, a écopé d'une lourde condamnation



Article rédigé par *Liberté Politique*, le 09 octobre 2018

Jean Lavielle, ex président du Comité d'entreprise EDF, a écopé d'une lourde condamnation : 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 4 000 euros d'amende.

Il était le principal inculpé et présidait le Comité d'entreprise EDF, la CCAS, ou Caisse centrale d'activités sociales. Son ancien directeur général, Jean-Paul Blandino, en prend pour 8 mois de prison avec sursis. La sénatrice communiste Brigitte Gonthier-Maurin écope de 10 mois de prison avec sursis pour emploi fictif grassement rémunéré par le CE alors qu'elle travaillait pour la fédération du parti communiste des Hauts-de-Seine.

Jacques Lefèvre, ex-président de l'IFOREP, 12 mois d'emprisonnement avec sursis, Jean-Paul Escoffier, ex-président de l'IFOREP, 12 mois d'emprisonnement avec sursis. Pascal Lazarre, ex-vice-président de la CCAS, 8 mois d'emprisonnement avec sursis, La CGT a été condamnée à 20 000 euros d'amende, La fédération des Mines et de l'énergie CGT, 20 000 euros d'amende, Liforep, qui a détourné plus d'un million d'Euros avec l'Humanité, condamnée à 75 000 euros d'amende, l'Humanité, condamnée à 75 000 euros d'amende aussi. Au total, huit personnes et quatre organisations ont été condamnées. En juin, l'audience avait duré trois semaines, « trois semaines de silences gênés des médias ».

« Trois semaines de silences gênés dans les grands médias audio-visuels et les principaux quotidiens » fait remarquer Jean Nouailhac dans le Point en précisant que « les quotidiens parisiens sont dépendants de la CGT pour être imprimés par le Syndicat du livre CGT » comme pour passer sous silence les connivences et liens idéologiques forts qui lient les uns aux autres. Le comité d'entreprise EDF, ou CCAS, détient plus d'un milliard d'Euros d'actifs et un budget de 500 millions d'Euros par an sans aucune raison sur vos factures EDF. Et cette grosse machine à sous, caisse noire du Parti communiste, est entre les mains de la CGT, camarade ! Ainsi, tandis que les journalistes étalaient leur jouissance à évoquer l'affaire Bygmalion (mai 2014) contre des hommes de droite, ils ont observé un silence de mort sur les condamnations fermes et lourdes des voyous en cols blancs de la CGT, du Parti communiste, du journal l'humanité, Silence de La presse et de la télé française, c'est la honte.